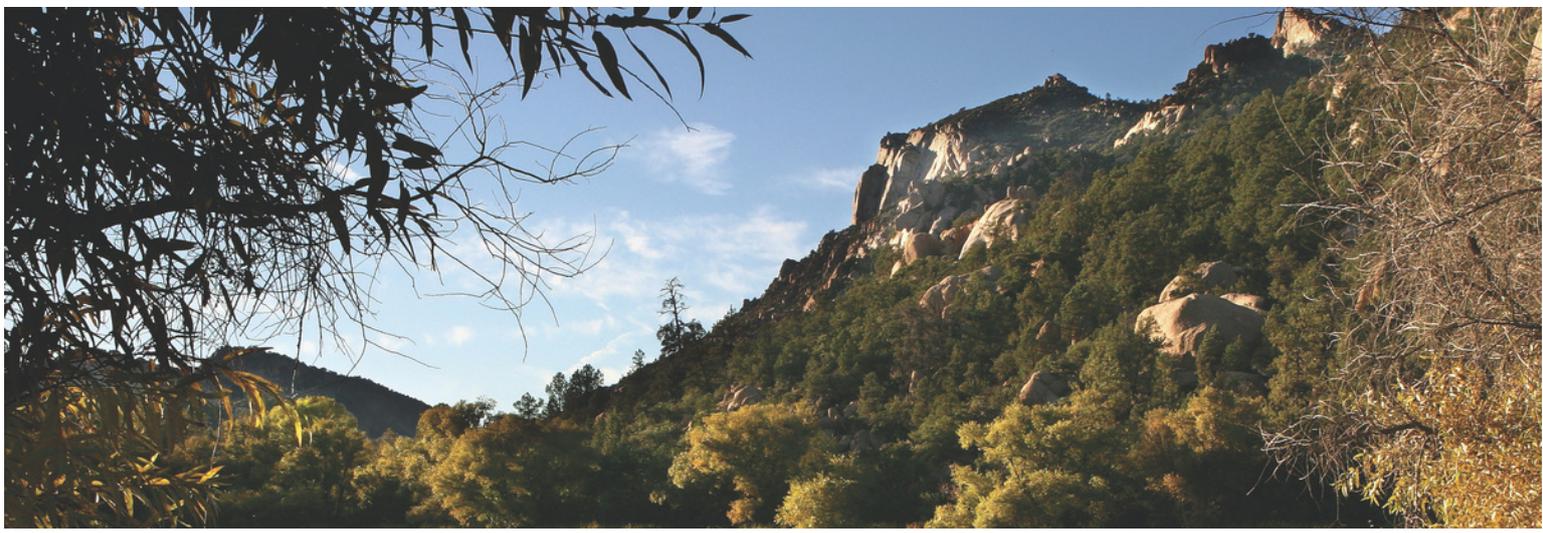




**VOYAGER AUX USA
QUAND ON A MOINS DE 21 ANS !**



Vous avez moins de 21 ans et vous rêvez de partir en voyage aux USA ?
Vous partez en famille aux USA avec vos enfants ?
Votre enfant rêve de découvrir les Etats-Unis ?
Vous souhaitez qu'il/elle progresse en anglais ?

Découverte de villes et d'Etats tous plus différents les uns que les autres, approche d'une nouvelle culture, apprentissage de la langue, rencontres enrichissantes, les Etats-Unis sont LA destination à découvrir. Enfants, adolescents ou jeunes adultes, tous en reviendront conquis !

Si vous projetez un voyage en famille ou que votre enfant projette un voyage aux USA, ce dossier est fait pour vous.



A vertical photograph of a desert canyon landscape. In the foreground, two children are running across a rocky, sandy path. The boy on the left is wearing a plaid shirt and shorts, while the girl on the right is wearing a bright green t-shirt and black shorts. The background shows the rugged, layered rock formations of a canyon under a clear blue sky.

SOMMAIRE

4

**LES FORMALITÉS D'ENTRÉE
AUX USA**

6

LE CHOIX DU VOYAGE

8

EN VOL !

10

HÉBERGEMENT

11

**LA CONDUITE
L'ALCOOL**

12

**LE TABAC
LE JEU**

13

LES PARCS D'ATTRACTIONS

14

LES ASSURANCES

LES FORMALITÉS D'ENTRÉE AUX USA

Tous les voyageurs français, y compris les enfants, quel que soit leur âge, se rendant aux Etats-Unis pour un voyage touristique ou un transit, doivent :



Présenter un passeport biométrique ou électronique en cours de validité (quelle que soit la date d'émission). A défaut, l'obtention d'un visa ou d'un nouveau passeport sera obligatoire.



Avoir reçu une autorisation ESTA :
<https://esta.cbp.dhs.gov>



Avoir un billet d'avion aller-retour ou un billet de croisière (prouvant votre sortie du territoire US, qu'importe le lieu d'entrée et de sortie)



Projeter un séjour de 90 jours maximum (le séjour ne peut être prolongé sur place, le visiteur ne peut pas changer de statut, accepter un emploi ou étudier).



Présenter une preuve de solvabilité (carte de crédit, chèques de voyage, etc). Pour les enfants, un garant ou de l'argent en liquide suffira.

Depuis le 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter un **formulaire d'autorisation de sortie de territoire** signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale ainsi que **la photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire** (carte d'identité ou passeport). A ce jour, les douanes américaines ne demandent, quant à elles, aucun document spécifique aux mineurs voyageant sans leurs parents ou avec un parent ne portant pas le même nom de famille.



Attention, le visa est toujours nécessaire pour certaines catégories de voyageurs. Pour toute information sur les visas, nous vous invitons à consulter le [site internet de l'Ambassade](#).



A noter également que les enfants de moins de 14 ans sont dispensés de se déplacer au Consulat des Etats-Unis à Paris pour obtenir un visa.

Aucun autre document n'est, à ce jour, demandé aux mineurs, même lorsqu'ils voyagent sans leurs parents ou avec un de leurs parents ne portant pas le même nom de famille.

LE CHOIX DU VOYAGE

Si votre enfant voyage hors du contexte familial, plusieurs types de voyages lui sont conseillés.

Nombreux et bien souvent méconnus, **les organismes de séjours linguistiques** vous aideront à choisir un programme et une destination adaptés à votre enfant/adolescent, ceci en fonction de son âge, sa personnalité et ses goûts. Ces conseillers en voyage organisent, pour la majorité d'entre eux, des entretiens individuels en amont.



Ils aident les familles à choisir le type de séjour et ils leur fournissent toutes les clés nécessaires à la préparation du voyage (renseignements pratiques, réservation des vols, formalités APIS, ESTA...). Les plus jeunes peuvent ainsi bénéficier d'un voyage encadré de bout en bout. Sur place, une équipe fera le relai pour veiller au bon déroulement du séjour et le suivi se fera jusqu'au retour de vos enfants. La plupart proposent même une hotline 24h/24 et 7j/7 pour parents et enfants.



Les programmes proposés sont multiples : séjour en famille d'accueil (avec ou sans cours d'anglais et/ou activités), séjours en école de langues avec cours et logement en résidence, séjours en campus universitaire avec cours de langues, Summer Camps (colonies de vacances), séjour en camp itinérant, séjours à caractère sportif (équitation, surf, tennis, golf, basket...), etc. Si la plupart des organismes acceptent les adolescents dès 13-14 ans, d'autres proposent des voyages aux USA dès 7 ans ou 10 ans.

Les jeunes étudiants (18-21ans) tentent plus facilement le voyage individuel avec, entre autres, des séjours en écoles de langues. Ces expériences sont d'autant plus enrichissantes qu'ils partagent les cours et activités proposés par ces écoles avec des étudiants du monde entier. Les cours permettent aux jeunes de progresser rapidement, mais aussi de préparer des examens comme le TOEFL ou le TOEIC, indispensables pour leurs études supérieures.



Les jeunes de 18 à 21 ans pourront également opter pour **une croisière** à bord d'un bateau de la compagnie Ponant. Navigant sous Pavillon français, la majorité à bord y est de 18 ans.



En revanche, compte-tenu de **quelques réglementations liées à l'hébergement ou à la conduite**, la plupart des tour-opérateurs ne peuvent accepter les jeunes de moins de 21 ans non accompagnés.

EN VOL !

Les compagnies aériennes ont mis en place un service d'accompagnement appelé « **Unaccompanied Minor** ». Généralement payant, souvent inclus dans le prix du billet, ce service est une prise en charge complète dès l'enregistrement jusqu'à la sortie de la zone sous douane.

Le parent accompagne l'enfant jusqu'à l'enregistrement où il effectue les formalités avec lui. Puis l'enfant est pris en charge par un agent d'escale qui l'accompagne à bord et le remet à l'équipage. A l'arrivée, l'agent d'escale vient chercher l'enfant à bord et l'accompagne jusqu'à la sortie où il sera remis à la personne désignée, personne qui devra justifier de son identité par un document d'identité officiel.



En vol, des sièges spécifiques leur sont réservés pour qu'ils soient au plus près du personnel navigant.



[Air France](#), [American Airlines](#), et [Delta Air Lines](#) ont rendu ce service obligatoire pour les enfants de 5 ans à 14 ans voyageant seuls, et proposent le service en option pour les jeunes de 15 à 17 ans (demande à faire avant le départ). Chez [Air France](#), le service s'appelle « Kids Solo ». [Icelandair](#) et [United](#) proposent le même service aux enfants de 5 à 11 ans avec une option possible pour les 12-15 ans chez Icelandair, 12-17 ans chez United.

A noter également que bien souvent, comme c'est le cas pour Delta Air Lines, les enfants de 5 à 7 ans ne peuvent voyager que sur des vols non-stop et n'ont pas le droit aux correspondances. D'autre part, selon les compagnies aériennes, les enfants non accompagnés ne pourront voyager sur le dernier vol de la journée ou sur des vols du soir.



Si vous voyagez avec votre bébé, sachez que **les bébés en couveuse ou de moins de sept jours** ne sont pas généralement pas acceptés par les compagnies aériennes.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre compagnie pour plus d'informations à ce sujet ou pour toute question concernant les frais liés à ces services !



HÉBERGEMENT

La majorité des établissements hôteliers aux USA refusent les réservations des jeunes de moins de 21 ans s'ils ne sont pas accompagnés par un adulte. En effet, pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est préférable de ne pas inciter les mineurs à réserver des chambres d'hôtel.

Les jeunes peuvent néanmoins séjourner dans les auberges de jeunesse et les B&B (sous réserve d'acceptation de la direction), en famille d'accueil, ou dans les Summer Camps, l'équivalent de nos colonies de vacances et dont l'organisme le plus important dans ce domaine est Camp America.



Vous trouverez de multiples **Summer Camps** partout aux USA. Quelques exemples :

- **Dans le Massachusetts** : <https://www.masscamps.com/>

- **Dans le Mississippi** : [Twin Lakes Camp](#), [Ole Miss Camps](#), [Gulf Coast Marine Camps](#) etc.

- **Dans l'Etat de Virginie** : <https://virginiabeachsummercamps.org/>

- **Dans l'Etat de Washington** :

[Canoe Island French Camp](#) : Camp franco-anglais au cœur des îles San Juan avec logement en tipis

[NBC Camps](#) : Camps sportifs pour les 9-18 ans

[Miracle Ranch](#) : Summer Camp avec pratique de l'équitation au pied des montagnes Cascade



Les Etats-Unis comptent aussi de multiples **auberges de jeunesse** à travers le pays dont plusieurs [San Francisco](#) et à NYC.

LA CONDUITE

Pour pouvoir louer une voiture ou une moto aux USA, les conducteurs doivent avoir 21 ans (dans quelques cas 25 ans), et au moins un an de permis.

Si vous avez entre 18 et 21 ans et que vous souhaitez **conduire une voiture prêtée ou achetée sur place**, nous vous conseillons de contacter l'Etat dans lequel vous vous rendez, la législation étant différente selon les Etats. De même, si vous souhaitez passer le **permis de conduire de l'Etat de résidence**, il vous faudra contacter le Department of Motor Vehicles (DMV) le plus proche de votre lieu de résidence.



Si les Français de moins de 21 ans ne peuvent louer de moto, ils peuvent cependant être passagers d'une **moto réservée chez Eagle Rider**.

Aux USA, les **sièges auto** sont obligatoires pour les enfants avec différents modèles selon l'âge et l'État. Nous vous conseillons de consulter la page suivante si vous voyagez avec des enfants : Frenchdistrict.com.

L'ALCOOL

Les Américains et voyageurs étrangers de moins de 21 ans **ne peuvent en aucun cas boire de l'alcool aux USA**. Une pièce d'identité vous sera systématiquement demandée si vous achetez ou souhaitez consommer de l'alcool.



De plus, les bars ou nightclubs peuvent vous refuser l'entrée si vous n'avez pas 21 ans, ou tout simplement si vous n'avez pas de pièce d'identité sur vous. Toute consommation illégale pourra être punie par la loi.

Il est également interdit aux jeunes de moins de 21 ans d'emporter de l'alcool aux USA, même s'il s'agit d'un cadeau.

LE TABAC

Bien qu'il soit déconseillé aux mineurs de voyager avec des cigarettes et de fumer aux USA, la loi n'interdit pas l'importation de cigarettes pour une consommation personnelle et limitée.



Sur place, **les vendeurs** se doivent de contrôler la quantité de tabac achetée par les mineurs.

Nous vous invitons à consulter les documents produits par les douanes américaines pour plus d'informations à ce sujet en cliquant [sur ce lien](#).

LE JEU

La loi américaine interdit aux personnes de moins de 21 ans de jouer au casino. Certains établissements demandent que les jeunes ne s'approchent pas trop près des tables de jeu ou des machines à sous.



Si vous vous rendez à Las Vegas, sachez que de nombreuses activités sont prévues pour les mineurs : spectacles en extérieur sur le Strip, spectacles dans les hôtels dont ceux du Cirque du Soleil, musées, attractions, survols en hélicoptère, shopping, etc. Et si vous recherchez un hôtel adapté aux plus jeunes, le Circus Circus est fait pour vous !

LES PARCS D'ATTRACTIONS

Les parcs d'attractions sont directement destinés aux familles et de nombreux services ont été mis en place afin de faciliter l'accueil et le bien-être des plus jeunes, comme c'est le cas chez Universal Orlando® Resort, Universal Studios Hollywood ou SeaWorld Parks & Entertainment.



Stations de change, services de premiers secours, poussettes, attractions adaptées à chaque catégorie d'âge et aux tailles des enfants, tout est fait pour les plus jeunes.



Universal Orlando® Resort a également mis en place un programme appelé « **Child Swap** » pour que les plus jeunes attendent leurs parents à une attraction pendant que ces derniers profitent de certains manèges à sensations. De plus, les 3 hôtels du complexe Universal Orlando® Resort mettent à disposition un centre d'activités pour les enfants de 4 à 14 ans lorsque les parents souhaitent s'absenter pour quelques heures.

LES ASSURANCES

Il est vivement conseillé de prendre une assurance médicale pour vos enfants avant leur départ compte tenu du coût médical très élevé aux Etats-Unis. En effet, même si la Sécurité Sociale française peut vous rembourser dans certains cas, elle ne le fera jamais à hauteur des tarifs pratiqués aux Etats-Unis.

Si votre enfant devait subir des **soins médicaux** aux USA, nous vous conseillons de conserver tous les justificatifs à renvoyer à la Sécurité Sociale après votre retour en France. D'autre part, nous vous invitons à contacter votre **Mutuelle** en amont du voyage afin de connaître l'étendue de votre couverture.



Les assurances classiques ne couvrant pas les accidents liés à la conduite de véhicule à moteur, il est déconseillé aux jeunes de conduire des engins tels que jet-ski, quad, scooter de moins de 50cc, etc. S'ils l'envisagent, nous leur conseillons de se renseigner auprès de leur assurance en amont.

Par conséquent, au-delà de votre assurance personnelle, n'hésitez pas à prendre une assurance spécifique proposée par nos partenaires [AVA](#) ou [Mondassur](#).

CONTACTEZ NOS PARTENAIRES SPÉCIALISTES DES USA :

<https://www.office-tourisme-usa.com/trouvez-le-bon-contact/>

Office du Tourisme des USA en France

Visit USA Committee / France

Audiotel : 08 99 70 24 70 (3€/appel, pas de surtaxe depuis un mobile)

E-mail : infos@office-tourisme-usa.com



OFFICE DU TOURISME USA
www.office-tourisme-usa.com

